



Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

4812^e séance

Jeudi 21 août 2003, à 10 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Mekdad	(République arabe syrienne)
<i>Membres :</i>	Allemagne	M. Trautwein
	Angola	M. Lucas
	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Tidjani
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	M. Arias
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Duclos
	Guinée	M. Sow
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Pakistan	M. Akram
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

La situation entre l'Iraq et le Koweït

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation entre l'Iraq et le Koweït

Le Président (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de S. E. Sir Emyr Jones Parry, représentant du Royaume-Uni, et de S. E. M. John Negroponte, représentant des États-Unis.

Je donne maintenant la parole à M. John Negroponte, représentant des États-Unis.

M. Negroponte (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Le 22 mai, le Conseil de sécurité s'est réuni pour aider le peuple iraquien à se remettre de décennies de répression, d'indifférence délibérée et d'isolement. Nous avons mis en place un cadre pour que l'Autorité provisoire de la coalition, les États Membres de l'ONU et d'autres membres de la communauté internationale contribuent à la reconstruction de l'Iraq.

À ce moment-là, mon gouvernement et le Royaume-Uni se sont engagés à informer le Conseil de sécurité tous les trimestres des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la résolution 1483 (2003). Nous attendions cette occasion pour fournir au Conseil des informations détaillées sur les activités de la coalition, donner des exemples des efforts que nous menons pour mettre en place les conditions qui permettront au peuple iraquien de décider de son avenir et demander l'appui continu du Conseil dans cette entreprise sans précédent.

Mais comme tous ceux qui se trouvent ici, de même que pour les amis et les collègues partout dans le monde, nos pas sont un peu plus lents aujourd'hui, nos sourires un peu forcés, alors que nous commençons à prendre pleinement conscience de la perte incommensurable de Sergio Vieira de Mello, d'autres responsables de l'ONU et d'autres membres du personnel iraquien qui ont perdu la vie mardi.

Il n'y a que trois mois que la résolution 1483 (2003) a été adoptée. Dans ce bref laps de temps, Sergio et son équipe dévouée ont mis en oeuvre de façon dynamique le mandat du Conseil de sécurité et tracé le chemin à suivre pour l'action de l'ONU dans la reconstruction de l'Iraq. Pendant près de 60 ans, l'ONU a été le partenaire et l'ami de ceux qui, par le monde, avaient besoin d'aide. Les employés de l'ONU qui ont librement choisi d'aider l'Iraq étaient des civils non armés, des professionnels qui ont consacré leur énergie et leurs talents au service public. Ce sont des hommes et des femmes de tous milieux qui viennent à la rescousse quand on les appelle. Ils ne sont les ennemis de personne.

Au nom des États-Unis et du peuple américain, j'exprime toute notre sympathie aux victimes et à leurs familles. Je veux aussi assurer le Conseil que les forces de la coalition travaillent en étroite collaboration avec les responsables de l'ONU pour veiller à ce que les blessés soient bien soignés. Nous apprécions vivement les nombreuses offres faites par d'autres pays pour aider à mener la tâche difficile – à vrai dire douloureuse – sur le lieu de l'attentat.

Alors que nous ne connaissons pas encore l'identité des auteurs de ce crime odieux, nous pouvons imaginer quels sont leurs motifs : rétablir le régime de terreur de Saddam et du parti Baas; terrifier ceux qui veulent travailler avec la communauté internationale pour mettre en place un Iraq libre et démocratique; créer un nouveau champ de bataille dans la lutte mondiale entre le terrorisme et les nations civilisées; empêcher la création d'un nouvel Iraq où les Iraquiens vivront en paix entre eux et avec leurs voisins; et menacer les fondations soigneusement posées depuis la libération de l'Iraq.

Le peuple iraquien, la coalition, l'ONU et d'autres membres de la communauté internationale ont beaucoup travaillé ces derniers mois pour édifier un nouvel Iraq. Avec l'appui concret de la communauté internationale, le peuple iraquien réalisera le potentiel de cette grande nation. Cependant, comme l'a montré l'attentat de mardi, nous ne pouvons nous faire aucune illusion quant à l'énormité de la tâche.

Trente ans de tyrannie déchaînée ont meurtri et bridé l'appareil politique iraquien. L'insuffisance continue des investissements dans les ressources humaines et dans l'infrastructure physique a laissé l'Iraq en fort piteux état et peu à même de relever les

défis XXI^e siècle. L'Iraq doit transformer son économie étatiste défailante en un système de marché opérationnel. Les services de base doivent être pleinement rétablis, améliorés et étendus. Le peuple iraquien doit se faire de nouveau entendre et il doit pouvoir s'exprimer en toute liberté dans la société civile par le biais de médias responsables et d'élections nationales et locales. La primauté du droit, inscrite dans une nouvelle constitution et fondée sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, doit supplanter le règne de la terreur. La police et l'armée doivent être transformées d'instruments d'oppression et de brutalité en institutions professionnelles capables de garantir l'ordre et la sécurité.

La résolution 1483 (2003) a créé un cadre pour la régénération de l'Iraq. Depuis son adoption, l'une des réalisations les plus importantes a été la formation, le 13 juillet, d'un Conseil de gouvernement de 25 membres. C'est à ce conseil qu'il revient de guider le pays, en nommant des ministres pour un gouvernement provisoire, en rédigeant une constitution et en organisant des élections qui mettront en place un gouvernement représentatif internationalement reconnu.

Pour la première fois depuis des décennies, les ressources iraquiennes – notamment les revenus pétroliers, les biens de l'ancien régime et les fonds fournis par les donateurs – sont dépensées pour le peuple iraquien. La coalition, en coordination avec le Conseil de gouvernement, a préparé un budget de 6,1 milliards de dollars pour le reste de 2003. Le Conseil de gouvernement s'occupe désormais de préparer un budget pour 2004.

Qu'il me soit permis de mettre en relief d'autres signes importants de progrès. Dans tous ces domaines, la coalition a travaillé en coopération avec les institutions spécialisées des Nations Unies et, dans nombre de cas, les réalisations qui en ont résulté n'auraient pas été possibles sans leur aide et leur expertise.

Nous oeuvrons à améliorer les conditions économiques. Les salaires, les pensions, les paiements d'urgence injectent chaque mois 20 millions de dollars dans l'économie iraquienne. La coalition achète du blé et de l'orge aux agriculteurs iraqiens. Des efforts sont faits pour créer une banque commerciale iraquienne et

remettre sur pied le système bancaire. L'unification des devises est prévue pour le mois d'octobre.

Dans le domaine de la sécurité, nous avons lancé des programmes pour permettre aux Iraquiens de mettre au point les capacités de lutter contre les saboteurs qui visent leur infrastructure électrique et leur industrie pétrolière, ainsi que d'autres secteurs indispensables au redressement du pays. Par exemple, nous procédons actuellement à la mise en place d'une défense civile iraquienne qui travaillera avec les Forces de la coalition sur les questions de sécurité, et nous avons aussi enrôlé des milliers d'Iraquiens dans un corps de protection des installations pour assurer la protection de l'infrastructure de base, des bâtiments publics et d'autres biens culturels et éducatifs.

Nous avons fait des grands pas dans la promotion d'un environnement sûr et fort, doté d'une police professionnelle et efficace. Des dizaines de milliers de policiers iraqiens ont repris le travail au service de leur pays. Tant le recrutement que la formation se poursuivent pour que des milliers d'autres patrouillent dans les rues. Actuellement, près de 38 000 policiers sillonnent le pays, dont 6 000 à Bagdad. Notre but est de déployer à terme 65 000 policiers dans l'ensemble du pays. Nous avons aussi travaillé sans relâche avec les Iraquiens pour remettre en état et rouvrir les postes de police, les tribunaux et les prisons dans tout le pays. D'ores et déjà, certains pays ont apporté leur expertise et contribué formation et équipement pour appuyer les programmes de police en Iraq, plus particulièrement le Canada, le Danemark, Singapour et la Corée du Sud. Nous aurons besoin du concours d'autres pays pour mettre sur pied une force de police iraquienne efficace et viable.

Il est essentiel pour réformer le secteur de la sécurité de l'Iraq de démilitariser de façon permanente les structures de sécurité internes du régime de Saddam Hussein. Lorsque l'Iraq retrouvera le plein contrôle de ses affaires, il aura néanmoins besoin d'un appareil militaire pour assurer sa défense. C'est pourquoi nous avons entamé la formation de la nouvelle armée iraquienne. Nous appuyons les efforts du Conseil de gouvernement pour restaurer le cadre institutionnel et juridique nécessaire pour que tant la nouvelle politique de sécurité nationale que les nouvelles institutions de sécurité iraqiennes soient placées sous le contrôle d'un pouvoir démocratique et civil et dotées des moyens voulus pour préserver la sécurité de l'Iraq dans une région sûre.

Tout comme s'agissant de notre police civile et d'autres initiatives de réforme en matière de sécurité, les Iraquiens et la coalition se félicitent et ont besoin de la participation de la communauté internationale pour rétablir la sécurité et la stabilité en Iraq. De nombreux pays ont déjà répondu à cet appel. Plus de 30 pays ont envoyé ou engagé des forces en vue de la promotion de la stabilité en Iraq, et nous poursuivrons nos efforts pour obtenir d'autres contributions.

Le moment choisi par l'attentat de mardi dernier n'était pas fortuit. Il s'est produit à un tournant critique où les plans initiaux et les efforts déployés commençaient à produire leurs effets. Un Iraq sûr, démocratique et stable constitue une menace et une cible pour ceux qui veulent revenir à l'époque de la tyrannie. Face à cette tentative visant à saboter l'avenir de l'Iraq, il n'y a qu'une réponse possible si nous voulons honorer les principes énoncés par la Charte. Les membres du Conseil doivent demeurer indissolublement unis. Nous devons relancer notre lutte contre le terrorisme et appliquer avec dynamisme des mesures visant à prévenir et réprimer les actes terroristes. Il nous faut consolider et renforcer notre soutien à la stabilité et à la sécurité en Iraq afin de promouvoir un environnement dans le cadre duquel le peuple iraquien décidera librement de son propre avenir.

Le meilleur moyen pour les membres du Conseil d'honorer la mémoire de ceux qui ont trouvé la mort mardi dernier est de faire preuve d'une détermination constante et sans faille à construire un Iraq meilleur.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Sir Emyr Jones Parry, représentant du Royaume-Uni.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe à l'Ambassadeur Negroponte pour manifester mon horreur et mon indignation devant les événements survenus mardi dernier. Nous partageons avant tout la tristesse d'avoir perdu Sergio Vieira de Mello et d'autres fonctionnaires de l'ONU ainsi que des membres du personnel iraqiens. Tout comme nos amis et collègues du personnel des Nations Unies à New York et dans le monde, Sergio et son équipe ont gagné notre admiration et notre respect en raison de leur engagement indéfectible en faveur de l'amélioration du sort des Iraquiens et de la défense des idéaux des Nations Unies.

Les progrès dont l'Ambassadeur Negroponte et moi-même faisons état aujourd'hui sont presque intégralement le résultat du travail conjoint de la coalition et de l'Organisation des Nations Unies. Nous ferons face ensemble aux difficultés qui subsistent. Mais c'est parce que notre détermination à aider le peuple iraquien à parvenir à un avenir stable, prospère et digne de lui est encore plus forte aujourd'hui que nous ne pouvons permettre à une petite minorité de prendre son avenir en otage. Nos objectifs en Iraq sont clairs et ont été énoncés à maintes reprises par le Conseil de sécurité : l'avènement d'un Iraq libre, souverain et géré par les Iraquiens pour les Iraquiens le plus rapidement possible.

Nous devons toutefois reconnaître les difficultés auxquelles tout État est confronté lorsqu'il passe d'une situation de conflit à une démocratie stable, pacifique et respectueuse de la loi. L'expérience acquise aux Balkans et en Afrique illustre les difficultés communes auxquelles on se heurte toujours. La transition vers l'administration de la justice, le règlement des crimes du passé, le développement du droit et d'un système pénal sont autant d'impératifs essentiels mais difficiles à réaliser pour la société civile.

L'ONU dispose d'une abondante expérience en matière d'assistance aux élections, mais la tâche est difficile, laborieuse et longue. Pour avoir un gouvernement représentatif, il ne suffit pas d'organiser des élections. Il faut des lois électorales et des partis politiques. Comment publier des manifestes? Comment faire campagne librement? A-t-on la volonté politique de traduire tout cela dans la réalité et d'oeuvrer à ces objectifs?

Je pourrais énumérer de nombreux autres domaines, et en particulier le volet économique. Toutefois, mon observation majeure est que le défi que représente la construction est en toutes circonstances une tâche immense et, bien entendu, le cas de l'Iraq est à bien des égards plus complexe, car nous sommes en présence de plus de 30 années de répression et d'inhumanités perpétrées sous le régime de Saddam Hussein contre l'Iraq et son peuple. J'ai le sentiment que la communauté internationale dans son ensemble a sous-estimé les dommages profonds causés au tissu social iraquien par ce régime pernicieux.

L'Ambassadeur Negroponte a évoqué la sécurité et l'économie. Je tenterai de traiter des questions liées aux activités humanitaires, à la contribution de

l'Autorité provisoire de la coalition aux efforts irakiens pour mettre en place des institutions nationales en vue d'un gouvernement représentatif et à la volonté d'assurer le respect des droits de l'homme et la réforme du droit et de la justice.

Pour ce qui est du premier domaine – les activités humanitaires et la fourniture des services de base, les réseaux de distribution alimentaire ont été pleinement restaurés. Mais pour aller de l'avant, nous devons regarder au-delà de l'achèvement du programme « pétrole contre nourriture ». Nous procédons actuellement à des études sur la pauvreté et la vulnérabilité dans le dessein d'identifier les domaines dans lesquels il faudrait continuer à apporter un appui.

En matière de soins de santé, les 240 hôpitaux irakiens fonctionnent tous à présent. Avec l'aide du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 22 millions de vaccins contre la rougeole, la tuberculose, l'hépatite B, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la polio ont été administrés à 4,2 millions d'enfants. L'épidémie de choléra est à présent derrière nous et une réaction rapide a permis de limiter le nombre de cas confirmés à moins de 65, soit bien en deçà de la moyenne habituelle.

Nous revigorons le système éducatif sur l'ensemble du pays, en distribuant 1,2 million jeux de fournitures scolaires et 3 900 jeux de matériel scolaire. À la fin du mois de juin, la plupart des écoles étaient ouvertes. Nous avons lancé une campagne de rénovation des infrastructures scolaires et nous examinons actuellement l'ensemble des manuels scolaires ainsi que la question de leur disponibilité. D'ici à la fin décembre, 70 millions de manuels révisés devraient être imprimés.

Le secteur de l'approvisionnement en eau demeure une priorité. Nous avons réparé plus de 130 fuites importantes dans le réseau de distribution d'eau, mais comme nous avons pu le voir de manière spectaculaire, ce réseau a été gravement endommagé par des actions de sabotage très organisées, exacerbées par le manque de pièces et de produits chimiques. Mais nous avons, à Bagdad et ailleurs dans le pays, des projets pour remettre à niveau les usines de traitement des eaux existantes et pour en construire de nouvelles, devant desservir 11,5 millions de personnes.

Je voudrais me tourner maintenant vers la question de la gouvernance représentative. Nous avons déjà pris note de l'établissement du Conseil de

gouvernement qui doit amener le pays aux élections et désigner un gouvernement représentatif. Le Conseil de gouvernement participe à nombre des décisions qui sont prises concernant l'administration de l'Iraq. Il a mis en place une commission constitutionnelle préparatoire qui se réunit actuellement pour organiser dans l'ensemble du pays des consultations sur la future constitution. La commission a élaboré une stratégie permettant la consultation et la participation de la société civile à cette entreprise. Elle rendra compte de ses travaux au Conseil de gouvernement d'ici à la fin du mois de septembre.

Nous faisons également en sorte de garantir des institutions irakiennes représentatives au niveau local, où, bien entendu, un grand nombre des décisions qui touchent le plus les individus sont prises. Chacune des grandes villes irakiennes dispose désormais d'un gouvernement local. Nous déployons actuellement des équipes chargées d'encourager la reconstruction des gouvernements provinciaux de l'Iraq. La Coalition est déterminée à inclure les femmes à toutes les phases et à tous les niveaux de la reconstruction de l'Iraq.

S'agissant des droits de l'homme et de la réforme juridique et judiciaire, nous travaillons à la création d'une culture de respect des droits de l'homme. Les droits de l'homme et la primauté du droit doivent se trouver au coeur de l'édification d'institutions représentatives et démocratiques en Iraq.

Nous nous employons à garantir une justice de transition. Des équipes médico-légales internationales ont conduit une première évaluation de plus de 60 charniers sur les 150 dont on a connaissance. Une équipe recueille les témoignages et les documents et nous nous employons à conserver les preuves. Nous espérons pouvoir, bientôt, commencer à mettre sur pied un bureau national irakien chargé de s'occuper des personnes portées disparues. Rien ne pourrait être plus cruel que d'avoir à nous occuper de cette tâche.

Nous soutenons également les efforts en vue de renforcer la société civile et l'éducation en matière de droits de l'homme en Iraq. Nous avons à cet effet diffusé des informations et assuré une formation sur les droits de l'homme fondamentaux et les protections qui sont garanties par le droit international.

Le retour de l'ordre public est lié en partie à la mise en place d'un système judiciaire pleinement opérationnel et efficace. Nous avons réparé plus de 450 bâtiments relevant de cette infrastructure judiciaire et

un grand nombre d'installations pénitentiaires dans tout le pays. Un comité d'évaluation judiciaire, auquel participent, à égalité, des membres de la Coalition et des Iraquiens, procède à la sélection des juges et des procureurs. Une cour d'assises composée de certains des juristes les plus reconnus en Iraq a été mise en place, pour constituer un modèle d'intégrité et d'équité en vue de traiter des affaires d'importance particulière ou nationale.

En conclusion, aucun des membres de ce conseil ne devrait sous-estimer la difficulté et l'importance de l'entreprise dans laquelle nous sommes engagés. Saddam a exercé une véritable répression sur l'Iraq durant plus de 30 années. Il a dilapidé les richesses de l'Iraq. L'économie régie par l'État a un besoin urgent de réformes, avec un taux de chômage de plus de 60 % et aucun investissement sérieux dans les infrastructures du pays durant plusieurs décennies. La population iraquienne essaye toujours de se faire à l'idée que des centaines de milliers de leurs compatriotes ont été tués par leur propre gouvernement.

Si personne ne doit sous-estimer le défi que cela représente, personne ne peut non plus sous-estimer notre détermination constante de travailler aux côtés des Nations Unies et avec la population iraquienne. Nous ne pouvons nous permettre d'échouer. La communauté internationale le doit à l'Iraq. Réussir à recréer un Iraq prospère et stable, qui soit membre à part entière de la communauté internationale, sera un succès et un hommage à Sergio Vieira de Mello et au personnel qui a perdu la vie. Nous partageons tous ces objectifs pour l'Iraq et nos vues convergent quant aux moyens à employer. Nous avons réagi, comme il se doit, aux événements tragiques de cette semaine en réaffirmant notre détermination de travailler ensemble pour assurer un avenir meilleur à l'Iraq.

Le Royaume-Uni estime qu'il est tout à fait juste de réagir en renforçant la participation internationale à tous les niveaux de l'aide apportée à la population iraquienne, du règlement des problèmes de sécurité et du développement des aspects économiques et politiques de ce pays.

Le moment est venu de réexaminer la manière dont nous, la communauté internationale, à savoir les institutions internationales et les pays à titre individuel, pouvons manifester notre solidarité vis-à-vis de l'Iraq, en renforçant notre participation actuelle. Les besoins sont évidents. La question qu'il faut se poser est de

savoir ce que les Nations Unies peuvent faire de plus pour accélérer le processus politique, puisque nous avons de plus en plus une interprétation commune de ce qu'il faut faire en Iraq. Comment pouvons-nous accroître notre appui à la reconstruction et au développement économique de ce pays? Nous devons renforcer la sécurité. Que doit faire le Conseil de sécurité pour mieux aider les nations qui souhaitent contribuer à cette entreprise à pouvoir le faire? Comment pouvons-nous satisfaire aux besoins en matière de police en Iraq? Comment pouvons-nous aider à l'établissement de meilleures relations entre l'Iraq et ses voisins? Comment pouvons-nous contribuer à la sécurité de cet État centralisé et à la protection de ses frontières? Autant de questions qui sont pertinentes et cruciales. Quel est le champ d'action qui va nous permettre de progresser davantage vers un Iraq prospère? Le Royaume-Uni espère vivement que, dans les jours qui viennent, le Conseil de sécurité pourra débattre de manière constructive de ces questions.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité. Dans la mesure où il n'y a pas de liste d'orateurs, j'invite les membres du Conseil qui souhaitent prendre la parole à l'indiquer dès maintenant au secrétariat.

M. Duclos (France) : La France, comme toute la communauté internationale, est encore sous le choc du terrible attentat perpétré le 19 août contre les Nations Unies à Bagdad, qui a coûté la vie à Sergio Vieira de Mello et à nombre de ses collaborateurs et blessé des dizaines d'autres. Dans ces conditions pénibles, alors que nous ne connaissons pas encore le sort de nombreuses personnes, notre réunion de ce jour, prévue de longue date pour entendre le rapport des autorités de la coalition, ne peut que s'en trouver profondément affectée. Nos pensées vont aux victimes, aux blessés, à leurs familles, au personnel onusien et humanitaire sur place.

Il est sans doute trop tôt pour tirer des leçons définitives et prendre des décisions sur les implications politiques. Il faut se garder d'explications simplistes et manichéennes. Nous devons tous – ONU, membres du Conseil, Autorité de la coalition – rester humbles. Il faut prendre le temps de l'analyse et de la réflexion, en commençant par un examen de conscience et une analyse précise de la situation dans toute sa complexité. C'est le moment, croyons-nous, de

recenser les questions et de commencer à réfléchir sur les manières d'y répondre.

Dans cet esprit, je remercie les délégations américaine et britannique de l'exposé détaillé qu'elles viennent de présenter. Nous avons écouté avec la plus grande attention les indications qu'elles ont bien voulu donner au Conseil et nous les étudierons avec le plus grand soin.

La plus grande transparence est en effet nécessaire si nous voulons y voir clair et pouvoir agir efficacement pour un recouvrement rapide par l'Iraq de son indépendance et de sa souveraineté. Notre objectif pour l'Iraq et les Iraquiens, pays et peuple de haute et ancienne civilisation, n'a pas changé. Il reste plus que jamais d'assurer une transition politique rapide conduisant à la fin de l'occupation du pays et permettant aux Iraquiens de recouvrer leur souveraineté dans le cadre d'un régime respectueux des droits et des libertés fondamentales de chacun.

La condition fondamentale, la condition sine qua non, d'une reconstruction économique et politique réussie de l'Iraq réside évidemment dans le retour de la sécurité et de l'ordre public. Dans l'attente de la pleine restauration de la souveraineté iraquienne, cette responsabilité incombe en premier lieu aux puissances occupantes, conformément au droit international, en particulier le règlement de La Haye et les Conventions de Genève, rappelés par les résolutions 1472 (2003) et 1483 (2003) du Conseil de sécurité.

Ce qui s'est passé le mardi 19 août, et qui avait été précédé d'autres attentats contre des cibles civiles, est odieux et les auteurs doivent en être condamnés et traduits en justice. Ce qui s'est passé montre néanmoins, de façon tragique, que l'insécurité reste le problème prioritaire en Iraq et que la façon d'y répondre doit être profondément revue. L'Iraq est devenu malheureusement un théâtre d'opération pour les terroristes.

Il y a, bien entendu, plusieurs niveaux de réponse. On pense d'abord aux mesures et dispositifs de sécurité pour assurer la sûreté des personnes et des biens en Iraq, qu'il s'agisse de l'ONU, des Iraquiens ou des personnels étrangers, diplomatiques ou humanitaires. Les Nations Unies, en Iraq comme ailleurs, ne peuvent pas accomplir le mandat que leur a confié le Conseil de sécurité sans que les conditions pour le remplir soient réunies, en particulier sur le plan de la sécurité. Nous allons devoir collectivement

réfléchir à ce grave problème qui concerne les missions de l'ONU partout dans le monde.

S'agissant de l'Iraq, je serais reconnaissant aux délégations américaine et britannique des précisions qu'elles pourraient apporter concernant le dispositif existant. Quel est le dispositif de transmission et d'échange de l'information entre l'Autorité, les Nations Unies, les missions étrangères en Iraq? Quel est le dispositif d'alerte? Quelles sont les mesures concrètes de protection prises sur place? Quelles mesures de renforcement sont prévues, aux plans quantitatif et qualitatif? Comment faire pour que les institutions et personnels civils et humanitaires soient protégés, tout en respectant pleinement leur indépendance et en évitant qu'ils puissent, d'une manière ou d'une autre, être assimilés aux forces militaires d'occupation?

Il n'y a pas de réponse simple. La réponse au défi du terrorisme et de la violence ne peut pas être seulement sécuritaire et militaire. La solution est également et surtout politique. Pour sortir du piège tendu par les terroristes, qui est la stratégie du chaos et du vide, il faut redonner aux Iraquiens leur responsabilité et leur souveraineté dans le cadre d'un calendrier accéléré et d'une séquence clairement définie.

Le Secrétaire général l'avait indiqué dans son rapport du mois dernier; Sergio Vieira de Mello était venu au Conseil nous le dire lui-même – je cite : « Il est urgent que soit définie clairement et précisément la séquence des événements qui déboucheront sur la fin de l'occupation militaire » (*S/2003/715, par. 107*). C'est la conviction de la France que cette transition politique aura d'autant plus de chances de réussir qu'elle sera pilotée par les Iraquiens eux-mêmes, avec l'assistance non pas des forces d'occupation, mais de la communauté internationale dans son ensemble, incarnée par les Nations Unies.

Comme ma délégation l'avait indiqué le mois dernier, il nous semble en effet que seules les Nations Unies ont à la fois la légitimité, l'impartialité et l'expertise pour assurer l'efficacité du processus de restauration de l'État. Il est indispensable de préserver leur indépendance, gage de leur légitimité. C'est également la conviction de la France que la stabilisation de l'Iraq dépend de la capacité de traiter rapidement les crimes et les violations des droits de l'homme commis par le régime de Saddam Hussein et

de la capacité de mettre en place un dispositif de réconciliation nationale, de justice de transition et de promotion du respect des droits de l'homme. Sur ces sujets, je serais également très reconnaissant aux délégations américaine et britannique de tous les éclaircissements qu'elles voudront bien nous donner.

Enfin, le dernier élément qu'il nous paraît nécessaire d'évoquer en lien avec le problème de la sécurité est celui de la prolifération. Nous n'avons toujours aujourd'hui aucun élément sur les armes de destruction massive que le régime de Saddam Hussein aurait détenues. Si celles-ci existaient bien, on ne peut que s'inquiéter de leur caractère introuvable dans un contexte d'actes terroristes.

Sur ce sujet aussi, il nous semble indispensable que le Conseil de sécurité réexamine le mandat de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU), comme il l'a promis, et dans un délai raisonnable. La France reste persuadée que la COCOVINU doit jouer un rôle central dans la vérification et la certification du désarmement effectif de l'Iraq.

La deuxième condition fondamentale d'une reconstruction économique et politique réussie de l'Iraq est la mobilisation concertée de l'ensemble de la communauté internationale. Cela n'est possible que si les autorités de la coalition reconnaissent qu'elles ne peuvent pas réussir seules et jouent le jeu d'une parfaite transparence. Partager le fardeau et les responsabilités dans un monde de nations égales et souveraines, cela signifie également partager l'information et l'Autorité. La communauté internationale, et l'Organisation des Nations Unies en particulier, ne peuvent jouer de rôle central et efficace que pour autant que le processus de reconstruction entamé par les autorités de la coalition est transparent sur tous les plans, en particulier politique, économique et financier. Il doit y avoir également une répartition et une distinction claires des rôles et des responsabilités.

La reconstruction économique demande également l'établissement d'un échéancier. La tenue d'une conférence des donateurs, prévue pour le mois d'octobre, est une idée à laquelle nous souscrivons pour autant que la communauté internationale soit tenue pleinement informée sur l'utilisation faite par l'Autorité provisoire de la coalition des ressources financières et pétrolières iraqiennes. Or, à ce jour, aussi étonnant que cela puisse paraître, il manque

toujours l'instrument clef prévu par la résolution 1483 (2003) pour assurer le contrôle international permanent sur l'utilisation des ressources iraqiennes, qui est le Conseil international consultatif et de contrôle du Fonds de développement pour l'Iraq. Il nous semble indispensable qu'il puisse être établi sans tarder avec toute l'autorité qui doit lui revenir en matière de capacités de contrôle effectif pour veiller à ce que les fonds soient utilisés conformément aux paragraphes 13 et 14 de la résolution 1483 (2003).

La France est extrêmement préoccupée par la situation actuelle en Iraq. Elle condamne de la façon la plus vigoureuse les actes de terrorisme. Une terrible question se pose à nous aujourd'hui : en serions-nous là si, dès le départ, avaient été mis en place un vrai partenariat international et une approche globale des problèmes sécuritaires, politiques, économiques et sociaux sous la direction de l'Organisation des Nations Unies? Aujourd'hui, tout doit être fait pour éviter une instabilité prolongée et le développement du terrorisme en Iraq, moralement répugnant, condamnable d'où qu'il vienne et mortel pour le peuple iraqien. Cela suppose de réviser profondément la stratégie suivie jusqu'à présent afin de gagner la paix.

M. Trautwein (Allemagne) (parle en anglais) : Je remercie les représentants des États-Unis et du Royaume-Uni de leurs comptes rendus détaillés sur la situation générale qui prévaut en Iraq, sur les efforts entrepris pour réorganiser et réformer ce pays, sur la mise en oeuvre de la résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité ainsi que sur l'évaluation de la situation après l'attentat insidieux perpétré ce mardi contre le siège de l'ONU.

Comme l'ensemble du Secrétariat, nous sommes profondément affligés par la perte d'amis et collègues chers. Au nombre des victimes figurent le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, M. Sergio Vieira de Mello, illustre fonctionnaire et représentant de l'ONU, ainsi que des personnes avec lesquelles nous avons développé des rapports professionnels mais aussi des relations personnelles, souvent très fortes. Ces personnes et leur oeuvre ne seront pas oubliées.

Les incidents de mardi ont mis en lumière l'ampleur des défis à relever en Iraq. Mais cela ne modifie en rien les objectifs stratégiques poursuivis par la communauté internationale dans ce pays. Le premier est de rétablir la sécurité dans tout le pays. Aux termes

de la résolution 1483 (2003) et en vertu du droit international, telle est la responsabilité suprême des forces de la coalition. Le deuxième objectif est la reconstruction économique et politique de l'Iraq, en vue de rétablir sa souveraineté entière.

L'Allemagne participe à l'action humanitaire et continuera de prêter main forte dans ce domaine. Nous n'excluons pas d'étendre notre assistance au secteur civil et, partant, de participer au processus politique.

À notre avis, il est indispensable d'accélérer le processus de restauration de la souveraineté. Le Conseil de gouvernement n'est qu'une première étape intermédiaire dans cette direction. Le fondement essentiel sur lequel ce processus doit reposer reste le rôle central de l'ONU en Iraq. Plus ce rôle sera renforcé, plus le processus gagnera en crédibilité et attirera des soutiens à l'échelon local, régional et international.

Nous devons chercher des moyens de gagner le cœur des Iraquiens. Nous pensons que cela procède directement de l'échéancier présenté par le Secrétaire général dans son rapport de juillet (S/2003/715). Cela dépend également de la manière dont la majorité des Iraquiens perçoivent l'occupation de l'Iraq par des forces étrangères.

L'attaque avait pour but d'affaiblir l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, ainsi que d'isoler la coalition en Iraq. Plus le rôle confié à l'Organisation des Nations Unies dans ce pays sera fort, plus il sera évident que l'opposition à l'Organisation des Nations Unies et à la communauté internationale est dirigée, en fait, contre les aspirations du peuple iraquien à vivre en paix et à voir la fin de leurs souffrances. Comme l'a souligné le Secrétaire général, nous devons, pour Sergio Vieira de Mello, faire en sorte que l'Autorité provisoire de la coalition, l'Organisation des Nations Unies, la communauté internationale et la population iraquienne se rapprochent.

M. Tafrov (Bulgarie) : L'attaque terroriste mardi dernier contre le siège de l'ONU à Bagdad a profondément choqué et bouleversé mon pays. Au nom du Gouvernement bulgare, je présente les condoléances les plus sincères du peuple bulgare aux familles des disparus et toute notre sympathie aux blessés et à leurs familles.

Sergio Vieira de Mello était un fonctionnaire international hors du commun qui a marqué par son abnégation et son énergie des coins du monde aussi variés que le Timor oriental et le Kosovo. Nous ne l'oublierons jamais.

Il nous semble, alors que les équipes de sauvetage continuent à fouiller sous les décombres du Canal Hotel, que le meilleur moyen d'honorer la mémoire de Sergio Vieira de Mello et de ses collaborateurs est de continuer le travail qu'ils avaient entamé en Iraq pour permettre au peuple iraquien de reprendre en main son destin et de construire l'Iraq libre et démocratique dont les terroristes qui les ont tués ne veulent pas.

Il n'est pas surprenant qu'à l'heure qu'il est aucun groupe n'ait revendiqué l'acte odieux commis à Bagdad. Le mal a parfois des difficultés à sortir à visage découvert devant l'effroi de la communauté internationale, et c'est justement pour cette raison qu'il faut le combattre d'une manière encore plus vigoureuse et surtout unie.

Je voudrais remercier l'Ambassadeur Negroponte et Sir Emyr Jones Parry pour leurs rapports sur la situation en Iraq trois mois après l'adoption de la résolution 1483 (2003). Je suis profondément impressionné par l'étendue du travail que les États-Unis et le Royaume-Uni ont accompli en Iraq en matière de reconstruction politique et économique.

Les nouvelles qui nous parviennent de l'Iraq sont parfois préoccupantes. Elles ne nous permettent pas toujours de voir le bon travail qui est fait par la communauté internationale pour aider les Iraquiens à bâtir l'Iraq que nous voulons.

Mon pays, la Bulgarie, est parmi les pays qui se sont engagés à fond dans le processus de stabilisation et de reconstruction de l'Iraq. En matière de sécurité, la Bulgarie a contribué un bataillon qui a été déployé dans la région de Karbala, et mon pays est également prêt à contribuer à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq par son expertise et ses ressources.

Ce qui nous paraît vital, c'est que la communauté internationale, à travers l'ONU, retrouve son unité et aide le peuple iraquien à reprendre son destin en main. La Bulgarie reste profondément attachée à la centralité de notre organisation dans le processus de reconstruction politique et économique de l'Iraq. Nous pensons que l'ONU a l'expertise et l'expérience requises pour faire un travail remarquable en Iraq, et la

meilleure preuve en est le travail qui avait été déjà fait à ce jour par Sergio Vieira de Mello et ses collaborateurs.

En ce qui concerne le processus politique, il nous semble que la création du Conseil de gouvernement provisoire est un pas très important dans la création d'un Gouvernement iraquien internationalement reconnu. Nous sommes persuadés qu'à travers ce processus, l'Iraq retrouvera toute sa souveraineté et pourra effectuer la transition combien difficile d'un régime autoritaire isolé sur le plan international vers un Iraq démocratique pleinement intégré dans la vie internationale et en paix avec ses voisins.

La Bulgarie continuera à contribuer au travail de l'ONU en Iraq. Il faut bien évidemment réfléchir aux moyens d'améliorer la sécurité du personnel onusien en Iraq et partout ailleurs dans le monde. Mais l'attaque terroriste de mardi dernier ne doit pas nous dissuader de poursuivre le chemin qui avait été tracé par Sergio Vieira de Mello, à savoir un rôle toujours plus important et plus actif de l'ONU en Iraq.

La résolution 1500 (2003), qui a créé la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, est une excellente base de ce travail. Il est important que le mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité soit pleinement mis à exécution.

Avant de conclure, je voudrais une fois de plus dire à quel point la Bulgarie considère que seule l'unité de notre conseil pourra permettre à l'Iraq de recouvrer sa souveraineté tout entière et de reprendre en main son avenir qui ne peut être qu'un avenir de liberté et de démocratie.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : Le 19 août 2003 a été pour nous une journée traumatisante qui nous a remplis de chagrin. Un violent attentat terroriste a été perpétré contre le siège de l'ONU à Bagdad, faisant de nombreuses victimes. Le Gouvernement chinois condamne énergiquement cette attaque odieuse menée contre le personnel de l'ONU.

Le Président de la Chine, M. Hu Jintao, a fait une déclaration à ce sujet et a adressé, au nom du Gouvernement et du peuple chinois, nos condoléances aux familles des victimes et toute notre sympathie aux blessés. Le Ministre chinois des affaires étrangères, M. Li Zhaoxing, a également envoyé un télégramme au Secrétaire général.

Ce qui est particulièrement douloureux est que cet attentat a entraîné la mort tragique de M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général. Au service de l'ONU pendant plus de 30 ans, M. Vieira de Mello a oeuvré inlassablement pour le maintien de la paix. Sa disparition constitue véritablement une perte immense pour l'ONU. Cependant, son dévouement, son courage et son attachement à la paix et à la justice ne seront jamais oubliés dans le monde entier.

La délégation chinoise a écouté attentivement les déclarations que viennent de prononcer les Ambassadeurs des États-Unis et du Royaume-Uni. Nous les remercions des exposés qu'ils ont présentés, conformément à la résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité, et qui nous permettront de suivre de plus près l'évolution de la situation en Iraq.

L'attaque perpétrée contre le siège de l'ONU à Bagdad et l'attentat à la bombe contre l'ambassade de la Jordanie en Iraq au début du mois montrent une fois encore que la sécurité reste le problème majeur en Iraq aujourd'hui. L'insécurité empêche le processus d'aide humanitaire et de relèvement politique et économique en Iraq de se poursuivre normalement. Le rétablissement dans les meilleurs délais de la paix et de la stabilité en Iraq est devenue la tâche la plus urgente. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport du 17 juillet :

« c'est à l'Autorité provisoire de la coalition, et non à l'Organisation des Nations Unies, qu'incombe la responsabilité d'administrer l'Iraq, de veiller au bien-être de sa population et de rétablir la sécurité et la stabilité dans le pays. » (S/2003/715, par. 105)

Nous espérons qu'avec les efforts résolus des parties concernées, la stabilité sera rétablie en Iraq dès que possible et la sécurité du personnel des Nations Unies sera effectivement assurée.

Nous nous félicitons des mesures énergiques adoptées par le Conseil de gouvernement depuis sa constitution en vue de rétablir sa souveraineté, notamment en désignant les dirigeants des branches administratives et en posant les bases de l'élaboration d'une nouvelle constitution. Nous espérons que ces mesures aboutiront à la mise en place dès que possible d'un nouveau gouvernement à large assise et appuyé par le peuple iraquien. Nous avons toujours considéré que le succès de la reconstruction en Iraq ne saurait

être dissociée de la vaste participation et de la coopération active de la communauté internationale. L'ONU devrait jouer un rôle actif, important et efficace dans la reconstruction de l'Iraq.

Nous sommes convaincus que l'attentat contre le siège de l'ONU à Bagdad n'aura pas pour effet de mettre fin à la mission des Nations Unies en Iraq. Nous espérons que la résolution 1500 (2003) adoptée par le Conseil de sécurité la semaine dernière marquera le début d'un rôle substantiel de l'ONU en Iraq. Je tiens à réaffirmer que la Chine continuera, de concert avec le reste de la communauté internationale, à appuyer le rôle important de l'ONU en ce qui concerne la question iraquienne et à aider le peuple iraquien à rétablir la stabilité et l'ordre le plus rapidement possible.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je voudrais remercier les Ambassadeurs des États-Unis et du Royaume-Uni des informations qu'ils ont fournies sur l'évolution de la situation en Iraq. Il nous paraît positif que le Conseil de sécurité soit tenu informé des progrès et puisse formuler ses observations.

Nous savons parfaitement qu'il est difficile de présenter des résultats concrets dans un contexte aussi profondément marqué par les circonstances découlant de l'attentat terroriste meurtrier contre le siège de l'ONU à Bagdad. Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion de réitérer notre condamnation la plus énergique de cet attentat criminel et de réaffirmer la nécessité de traduire en justice ses auteurs. Nous avons exprimé nos condoléances au Secrétaire général et, à travers lui, aux familles des victimes, en particulier pour la disparition de Sergio Vieira de Mello, natif de l'Amérique latine et brillant diplomate. L'ONU a payé d'un lourd tribut son droit de participer au processus de reconstruction de l'Iraq.

Le terrorisme qui vise à faire régner la haine et la violence au détriment de la raison et de la tolérance constitue l'une des plus grandes menaces de notre époque. On l'a vu à Bagdad; on l'a vu aussi à Jérusalem. Toutefois, cette lutte contre le terrorisme ne peut ni ne doit être un effort individuel ni isolé, mais représente un effort concerté de la communauté internationale. Ces événements confirment la véracité de ces propos.

Malgré la douleur que nous éprouvons devant la perte de ces fonctionnaires internationaux et de ces membres du personnel irakiens qui travaillaient pour

l'ONU à Bagdad, nous ne devons pas permettre que ces agissements nous fassent dévier de la voie que nous avons tracée pour rétablir la pleine souveraineté de l'Iraq et de son peuple. Nous savons que la situation est très complexe et qu'elle nécessite un redoublement d'efforts pour parvenir à la stabilisation de la situation.

De l'avis de la délégation chilienne, ces nouvelles circonstances nécessitent un recentrage de l'action du Conseil sur deux problèmes urgents et fondamentaux. Premièrement, il s'agit de la sécurité du personnel des Nations Unies dans le monde entier, et tout particulièrement en Iraq. À cet égard, nous jugeons nécessaire de réexaminer les mesures prises à ce jour et d'y apporter les aménagements voulus pour éviter que ne se reproduisent les expériences douloureuses comme celle vécue mardi dernier. Cette tâche doit être, à notre sens, réalisée conjointement par le Conseil de sécurité, le Secrétariat et les représentants des Forces de la coalition en Iraq.

En second lieu, nous sommes d'avis qu'au vu des derniers événements, le Conseil de sécurité doit entreprendre de rechercher de nouveaux mécanismes et de nouvelles manières d'aborder le travail futur en Iraq. À cet égard, nous pensons que le point de départ de cette réflexion doit être la décision, réaffirmée hier, de poursuivre l'objectif qui avait été dévolu à l'ONU en Iraq. Tout recul marquerait le triomphe de la violence et de la terreur. Nous estimons que le Conseil se doit de réfléchir aux moyens et aux méthodes par lesquels l'ONU et la communauté internationale pourront coopérer plus activement aux tâches humanitaires et à la reconstruction de l'Iraq sous tous ses aspects.

Il serait peut-être utile de tirer l'enseignement des expériences et mécanismes dans d'autres régions, telles que l'Afghanistan et le Kosovo. Il conviendrait peut-être d'envisager de nouveau un calendrier d'exécution de la transition en Iraq, comme l'a proposé le Secrétaire général au Conseil, afin de rétablir dès que possible la souveraineté du peuple iraquien.

Enfin, il ne fait aucun doute aux yeux de ma délégation que la stabilisation et la reconstruction de l'Iraq constituent en définitive tant un test qu'un devoir pour la communauté internationale tout entière.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : La présente séance a été programmée pour nous permettre d'entendre les exposés des représentants des États-Unis et du Royaume-Uni, conformément aux dispositions de

la résolution 1483 (2003). Nous les remercions des rapports qu'ils nous ont présentés et qui seront examinés avec soin par nos autorités.

Malheureusement la présente séance coïncide avec l'une des tragédies les plus graves qui ait jamais touché les Nations Unies. À Bagdad, l'Organisation des Nations Unies a été une victime innocente, une victime qui était dans ce pays pour venir en aide à la population iraquienne au titre d'un mandat spécifique que lui avait confié le Conseil de sécurité. Le Pakistan a fait part de sa profonde tristesse suite à la tragédie qui a causé ces morts et ces blessés à Bagdad. Le Pakistan a également exprimé toute sa sympathie aux familles endeuillées et aux Nations Unies. La perte de Sergio Vieira de Mello et d'autres amis et collègues à Bagdad est un véritable coup pour chacun d'entre nous qui oeuvrons au sein des Nations Unies. Le Pakistan s'est félicité de la déclaration du Secrétaire général selon qui les Nations Unies resteront en Iraq et continueront de s'acquitter du mandat qui leur a été confié.

Nous sommes profondément impressionnés par l'héroïsme dont ont fait montre les fonctionnaires internationaux après cette attaque. Nous devons également nous souvenir de ces nombreuses personnes qui ont décidé de rester en Iraq, malgré cet attentat et malgré les dangers auxquels elles sont exposées. Nous devons honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie et ceux qui ont été blessés, car ils sont la preuve du grand esprit de dévouement et de sacrifice qui incarne les principes sur lesquels se fondent les Nations Unies.

Il est évident qu'il faut améliorer la sécurité des Nations Unies, de son personnel et de ses programmes. Il s'agit là d'une des exigences des résolutions 1472 (2003) et 1483 (2003), dont la mise en oeuvre incombe, pour le moment, à l'Autorité provisoire de la Coalition. Sans la sécurité, les objectifs qui ont été assignés ;a l'ONU ainsi que les autres objectifs visant à promouvoir la paix et la stabilité ne pourront jamais être atteints. Nous devons, par conséquent, analyser cette tragédie et envisager quelles sont les mesures que nous devons, et que nous pouvons, prendre pour fournir une meilleure sécurité à l'Organisation des Nations Unies et à ses opérations. Diverses possibilités s'offrent à nous, et nous devons les explorer. Leur choix dépendra, selon nous, avant tout de l'approbation du peuple iraquien. Il nous faut, en effet, aussi rechercher son accord.

Il est clair que le terrorisme s'est infiltré en Iraq, qu'il doit être condamné quelle que soit sa forme et qu'il doit être combattu en Iraq comme ailleurs dans le monde. Cependant, nous pensons que pour lutter contre le terrorisme, en Iraq ou ailleurs, il est essentiel d'abord de gagner le coeur et l'esprit du peuple iraquien. Pour cela, la communauté internationale va devoir prendre diverses mesures en parallèle.

Nous espérons, tout d'abord, que l'Autorité provisoire de la coalition poursuivra, avec l'appui croissant de l'ONU, le processus engagé pour fournir une assistance humanitaire à la population, relancer l'économie iraquienne et améliorer les conditions sociales dans ce pays dévasté par la guerre. Nous espérons que les institutions iraquiennes seront reconstruites conformément aux vœux et souhaits des Iraquiens.

Deuxièmement, nous sommes persuadés que l'ONU devra assumer un rôle beaucoup plus important et plus vaste en Iraq, afin, entre autres, de renforcer la légitimité et le degré d'acceptation des efforts déployés par la communauté internationale pour ramener la stabilité et le progrès en Iraq. Les paragraphes 98 et 99 du rapport du Secrétaire général (S/2003/715) décrivent les tâches qui devront être entreprises à cet effet.

Troisièmement, il va falloir mettre en place en Iraq un processus politique clair, ouvert à tous et véritablement national, assorti d'un calendrier précis menant à la formation d'un gouvernement iraquien pleinement représentatif, qui soit en mesure d'assumer de plus en plus la responsabilité de tous les aspects relatifs à la gouvernance en Iraq.

Je voudrais, pour terminer, réaffirmer ici l'opinion exprimée à diverses reprises par le Pakistan devant le Conseil. Tous les efforts internationaux en Iraq doivent être entrepris dans le cadre des principes internationaux applicables, à savoir le respect de l'unité, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de l'Iraq; le respect du droit du peuple iraquien à décider de son avenir politique et de son mode de gouvernement; le respect de son droit à contrôler ses propres ressources; et le respect des traditions religieuses et culturelles de la nation iraquienne.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Le Président et le Ministre des affaires étrangères de mon pays ont communiqué leur analyse

des événements survenus à Bagdad le 19 août, dans les messages qu'ils ont transmis au Secrétaire général et dans les déclarations publiques qu'ils ont faites. Dans ces déclarations, ils ont qualifié la mort de Sergio Vieira de Mello et de ses collaborateurs de perte irréparable pour l'ONU et pour la communauté internationale tout entière. Ces déclarations ont également souligné que les événements qui sont survenus à Bagdad prouvent, une fois de plus, que là où les terroristes se rendent, le terrorisme suit, qu'il est impardonnable d'abriter des terroristes et qu'ils doivent être combattus.

Nous sommes indignés de ce que l'ONU soit devenue une cible aux terroristes, quand tous les efforts qu'elle a déployés en Iraq visaient à aider le peuple iraquien à surmonter les conséquences du conflit militaire et à vivre de nouveau dans la paix. Le Gouvernement russe est convaincu qu'en dépit de cet acte terroriste barbare, la communauté internationale doit continuer d'oeuvrer au règlement de la crise iraquienne. Il est essentiel, pour ce faire, de garantir une participation collective plus large de la communauté internationale à la reconstruction de l'Iraq.

Les exposés que nous ont faits aujourd'hui l'Ambassadeur Negroponte et l'Ambassadeur Jones Parry et les déclarations des autres membres du Conseil de sécurité montrent très clairement notre souhait unanime de voir l'ONU assumer un rôle plus important et plus actif en Iraq. Il est évident également que pour cela, il faut assurer les conditions de sécurité nécessaires à la protection du personnel des Nations Unies ainsi que des autres organisations qui travaillent en Iraq. Pour le moment, c'est une protection dont la responsabilité incombe aux parties des forces de coalition, conformément à leurs obligations. Toutefois, nous sommes prêts à appuyer, au Conseil de sécurité, toute mesure supplémentaire qui permettrait de renforcer la sécurité du personnel des Nations Unies présent en Iraq. Il est évident également que cette tâche est étroitement liée aux conditions générales de sécurité en Iraq. Comme il appert des exposés qui nous ont été faits et de notre débat, la sécurité est l'un des domaines où se posent les problèmes les plus importants. Nous sommes convaincus que les problèmes de sécurité ne peuvent être résolus que par un travail simultané sur les autres aspects fondamentaux de la situation en Iraq, comme le processus politique, l'établissement d'un échancier

précis pour le rétablissement de la souveraineté de l'Iraq, le renforcement de l'aide humanitaire, la coopération dans le règlement des problèmes sociaux et l'aide à la reprise économique. Il va de soi que toutes ces mesures devront aller de pair avec des dispositions permettant de mettre en place en Iraq des structures viables de maintien de l'ordre.

J'ai remarqué que, dans son intervention, l'Ambassadeur Jones Parry a invité les membres du Conseil de sécurité à examiner dans un cadre multilatéral, dans les prochains jours, tous les moyens qui permettraient de renforcer l'action des Nations Unies en Iraq, et notamment, l'accélération du processus politique, l'examen des problèmes sociaux, économiques et humanitaires et l'amélioration des conditions de sécurité. Nous sommes prêts à participer à une telle discussion. Nous considérons que la résolution 1500 (2003) du Conseil de sécurité constitue, avec les idées qui ont été exprimées aujourd'hui, un point de départ tout à fait excellent à cette discussion. Nous espérons qu'au cours de la discussion proposée, nous pourrions examiner ces idées et obtenir des réponses aux questions qui ont été posées aujourd'hui, notamment par la France. Nous considérons également que pour que cette discussion soit aussi fructueuse que possible, il serait bon de pouvoir entendre les recommandations du Secrétaire général de l'ONU. Nous sommes donc, je le répète, disposés à participer à cette discussion, qui viendrait à point nommé et qui doit, à notre sens, se tenir le plus rapidement possible.

M. Tidjani (Cameroun) : Je tiens tout d'abord à réitérer publiquement au Secrétaire général de l'ONU et à toute la famille des Nations Unies les condoléances du Gouvernement et du peuple camerounais suite à la mort aussi soudaine que tragique, dans la journée du 19 août, de plusieurs personnels des Nations Unies, dont le regretté Sergio Vieira de Mello, qui assumait avec professionnalisme et détermination les délicates fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général en Iraq. C'est une très grande perte pour le système international. Nous perdons en lui un de nos fleurons les plus marquants, un véritable apôtre de la paix, un magicien de la gestion post-conflit.

Je souhaite réitérer également toute la sympathie du Cameroun au Brésil et aux autres pays frappés par cette tragédie indicible, ainsi qu'à toutes les familles éprouvées. Le monde entier, solidaire, ne peut que condamner avec la plus grande fermeté cet acte

criminel barbare, ignoble et lâche, commis à l'endroit de volontaires de l'ONU engagés avec foi et passion aux côtés des Iraquiens. Ces martyrs de la paix sont morts en aidant les Iraquiens à recouvrer dignité, indépendance et joie de vivre dans la paix et le progrès économique et social équitablement partagé – toutes perspectives qui depuis plus de 30 ans avaient quitté l'Iraq, étreint par une dictature brutale et sanglante.

Nous avons écouté attentivement les deux exposés des membres de la coalition et nous les en remercions sincèrement. Au stade actuel, nous ne pouvons que prendre acte avec intérêt des informations détaillées et précises qu'ils nous ont fournies et de l'évaluation qu'ils ont faite de la situation.

Lors de notre séance publique, réellement historique, du 22 juillet 2003, ma délégation avait clairement marqué son appui aux recommandations du Secrétaire général contenues dans son rapport (S/2003/715) du 17 juillet 2003, et notamment celles qui ont trait à la création d'une Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), objet de la résolution 1500 (2003) du Conseil de sécurité. Au moment d'apporter son appui à la MANUI, le Cameroun avait suggéré que le Conseil engage sans délai une réflexion sur la meilleure manière pour l'ONU d'apporter une contribution décisive à la résolution de l'épineuse question de l'insécurité qui, pour l'instant, conditionne tout le reste en Iraq. Il nous semble que le temps est venu d'accélérer cette réflexion et de prendre les décisions appropriées qu'induisent les défis à relever.

Dans l'esprit de ma délégation, il apparaissait déjà nécessaire, il y a un mois, d'adjoindre une composante militaire à la Mission des Nations Unies en Iraq. Celle-ci pourrait prendre éventuellement la forme d'une force multinationale dotée d'un mandat clair et robuste, dont le cadre spatial d'action devrait être clairement précisé. Même si comparaison n'est pas raison, le Conseil pourrait s'inspirer d'autres modèles où une force des Nations Unies côtoie dans un même pays une force internationale parallèle. Nous partons, certes, d'un cas de figure différent mais, en Iraq comme ailleurs, c'est la promotion de la paix, de la sécurité, du progrès économique et social du peuple martyr concerné qui commande l'action du Conseil de sécurité de l'ONU. Qu'il s'agisse du peuple afghan, du peuple congolais ou du peuple iraquien, seule la nécessité devrait faire loi.

Le Secrétaire général a confirmé sa détermination à poursuivre avec succès l'oeuvre inachevée, mais combien prometteuse, de M. Vieira de Mello et de son équipe. Il nous appartient de créer des conditions de sécurité optimales pour garantir ce succès. Nous le leur devons.

L'autre action à poursuivre dans le prolongement des efforts que déployait déjà M. Vieira de Mello, c'est d'en appeler à la coopération des pays de la région afin qu'ils appuient les efforts de reconstruction de l'Iraq et le processus politique qui doit mener, très rapidement, à des élections libres et démocratiques.

Enfin, je voudrais en appeler à une plus grande disponibilité de la coalition vis-à-vis de l'Organisation des Nations Unies et de ses États Membres. Cela suppose de sa part une plus grande transparence, une meilleure lisibilité de ses actions et de ses projets en Iraq, mais aussi, peut-être et surtout, la promotion de la réappropriation rapide, par les Iraquiens, de la gestion administrative, politique et économique de leur pays.

Que nous le voulions ou non, nous sommes tous dans la barque du renouveau et de la reconstruction de l'Iraq. C'est un défi que nous devons relever ensemble, à la mémoire de M. Vieira de Mello et des autres membres du personnel des Nations Unies qui ont été victimes de l'odieuse attentat du 19 août.

M. Sow (Guinée) : Ma délégation voudrait tout d'abord féliciter les Ambassadeurs Negroponte, des États-Unis, et Emyr Jones Parry, du Royaume-Uni, pour l'exposé complet et la profondeur des analyses qu'ils viennent de nous présenter sur les récents développements de la situation en Iraq.

C'est toujours avec un sentiment irrépressible d'horreur et de tristesse que nous évoquons ce dossier, surtout au lendemain de l'attentat odieux contre le siège de l'Organisation des Nations Unies à Bagdad, qui a vu la destruction aveugle de vies humaines symbolisant la détermination de la communauté internationale à participer avec courage à la reconstruction de l'Iraq.

Je voudrais, à cet égard, renouveler les condoléances sincères du peuple et du Gouvernement guinéens aux familles des victimes et à la famille des Nations Unies dans son ensemble pour ces pertes irréparables qui touchent des fonctionnaires dévoués et talentueux ayant mis leur expertise et leur expérience reconnues au service de la communauté iraquienne.

Nous sommes d'autant plus choqués que l'ONU vient de subir, à travers cet attentat inqualifiable, la perte d'un fleuron de la diplomatie et de ses activités en faveur des droits de l'homme et du maintien de la paix : le très regretté Sergio Vieira de Mello. Dans ce contexte, l'exposé qui nous a été présenté a le mérite de mettre en relief l'ampleur des défis à relever par le Conseil de sécurité en vue de l'accomplissement de son mandat essentiel en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Du point de vue de ma délégation, le Conseil a l'impérieux devoir de réfléchir aux voies et moyens les plus adaptés pour faire barrage à la stratégie manichéiste des terroristes. Nous ne pensons pas qu'il soit fortuit que cet attentat contre l'ONU ait eu lieu seulement quatre jours après le vote de la résolution du Conseil de sécurité qui a officiellement créé la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq et suite au renforcement de sa présence en Iraq. Il n'est pas non plus fortuit que cet attentat ait été planifié et exécuté de façon à être le plus meurtrier que l'ONU a connu depuis sa création en 1945. Nous sommes convaincus que les terroristes ont un objectif fondamental, celui de remettre en cause les acquis en Iraq, en empêchant la poursuite des réformes économiques, politiques et institutionnelles en cours sous l'impulsion de la coalition et avec l'aide soutenue de la communauté internationale.

Les deux exposés ont montré avec clarté que la situation en Iraq avait enregistré une évolution relativement satisfaisante du point de vue humanitaire, institutionnel et politique. Ma délégation se félicite des louables efforts déployés par les pays membres de la coalition, qui ont permis de mettre fin à des années de répression, de discrimination, de souffrances et de privations des libertés individuelles et collectives. Nous saluons les réalisations déjà faites dans les domaines économique, infrastructurel, politique et culturel. Nous nous réjouissons de voir qu'en dépit de la violence, les Iraquiens sont de plus en plus responsables de leur destin et qu'un Conseil de gouvernement intérimaire, représentatif de la diversité nationale, a été mis en place. Le Gouvernement guinéen apporte son plein soutien à l'action de ce Conseil.

L'attentat de mardi dernier renforce la conviction de ma délégation que le Conseil de sécurité a l'impérieux devoir d'appuyer le processus de

reconstruction du nouvel Iraq, notamment en favorisant la création d'institutions nouvelles et démocratiques.

Nous sommes d'avis que l'acte aussi odieux qu'inacceptable qui vient de frapper l'Organisation des Nations Unies ne devrait pas décourager la communauté internationale. Nous devons de plus en plus prendre conscience de la nécessité de conférer un mandat élargi et consolidé à l'ONU pour qu'elle puisse relever le défi actuel.

Nous devons maintenir le cap et repenser la structure de notre mission en Iraq, et, notamment, les mesures de sécurité qui peuvent être immédiatement prises. Il serait utile que le Secrétaire général évalue le plus tôt possible la situation sur le terrain en vue de créer des conditions plus sûres de sécurité et de sûreté pour la poursuite des travaux de l'Organisation. La tâche sécuritaire est en effet de la plus haute priorité. Elle doit retenir l'essentiel de notre attention si nous voulons réussir. Tout doit être entrepris pour arrêter et traduire en justice les auteurs de l'attentat. Les efforts humanitaires de la communauté internationale doivent être poursuivis et consolidés. Nous devons sans désespérer aider le peuple iraquien meurtri à s'approprier son destin.

Pour terminer, mon pays voudrait encourager l'action de la coalition, de la communauté internationale et de tous les acteurs sur le terrain en vue d'édifier un Iraq paisible, sûr, démocratique et réconcilié avec sa région.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : Il n'est pas facile de trouver les termes appropriés pour qualifier l'attentat terroriste perpétré mardi en Iraq et qui a coûté la vie à M. Vieira de Mello et à une vingtaine d'autres personnes, parmi lesquelles figure un officier de la marine espagnole. L'inconcevable s'est produit. L'Organisation des Nations Unies a été la cible d'un acte choquant et monstrueux. Notre délégation exprime ses condoléances aux familles des victimes de cette attaque criminelle.

Je remercie les Ambassadeurs des États-Unis et du Royaume-Uni pour leur exposé, fait dans ces tristes circonstances, qui nous présente assez clairement les progrès enregistrés dans certains domaines. Il nous montre également l'ampleur des tâches à accomplir, que l'on peut classer dans trois grands domaines : sécurité, processus politique et économie.

La première tâche à mener, et c'est très important, touche à la sécurité. Les terroristes auteurs l'attentat de mardi et la poignée de nostalgiques du régime infâme de Saddam Hussein cherchent essentiellement à créer un sentiment de désordre pour diviser et décourager la communauté internationale. Ils ne doivent pas atteindre leur objectif. Malheureusement hélas, il y aura des revers, mais la communauté internationale doit rester ferme pour ce qui est de sa présence en Iraq et de sa volonté de rétablir la paix dans ce pays. En ce qui concerne la sécurité du personnel de l'ONU en particulier, il faudra trouver un mécanisme pour protéger efficacement tant le personnel de l'Organisation que le personnel humanitaire tout en respectant leur indépendance.

Il est tout aussi important pour le processus politique que le rôle du peuple iraquien pour déterminer son propre avenir politique continue et s'accroisse. C'est pour cette raison que nous appuyons la création du Conseil de gouvernement iraquien, première mesure importante vers l'instauration d'un gouvernement démocratiquement élu et le plein exercice par le peuple iraquien de sa souveraineté le plus rapidement possible.

Le troisième point que j'ai évoqué touche à la reconstruction économique. Face à ce défi, il est indispensable que la communauté internationale fasse montre de générosité et participe à la conférence des donateurs qui doit se tenir à Madrid en octobre prochain en s'engageant de nouveau à redoubler d'efforts financiers pour surmonter la situation actuelle.

Mon pays n'est en Iraq que dans un seul but : rétablir la paix, la stabilité et la liberté dans ce pays. Nous souhaitons que l'Iraq soit prospère et que son peuple puisse déterminer son avenir en toute liberté. C'est pour cela que l'Espagne a envoyé la brigade « Plus Ultra » qui comprend 1 300 militaires espagnols et le même nombre de soldats de pays frères comme El Salvador, le Honduras, le Nicaragua et la République dominicaine.

Je crois que ce n'est le moment ni de faire des récriminations, ni de s'interroger sur ce que les uns ou les autres ont fait il y a deux, trois ou quatre mois de cela. Les analyses qui ont été faites des motivations du comportement de certains acteurs de la société internationale sont à l'heure actuelle futiles et contre-productives et n'aideront nullement à parvenir à ce que

nous souhaitons tous, à mon avis, à savoir la paix et la liberté pour tous les Iraquiens.

Je dirai pour terminer que les événements tragiques de mardi dernier doivent uniquement renforcer la volonté de l'ONU de continuer le rôle vital et croissant que nous voulons lui voir jouer et la volonté de la communauté internationale de continuer à œuvrer pour répondre aux aspirations légitimes du peuple iraquien. Nous le devons à la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie à cette cause, ainsi qu'à la crédibilité de l'ONU elle-même.

M. Aguilar Zinser (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie l'Ambassadeur des États-Unis et l'Ambassadeur du Royaume-Uni de leurs rapports sur les activités menées par leurs pays en Iraq dans le cadre de l'Autorité provisoire de la coalition, et conformément aux obligations du droit international humanitaire qui sont les leurs en tant que puissances occupantes et à ce que prévoit la résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité. Nous sommes reconnaissants pour ces rapports qui nous fournissent des informations essentielles pour que le Conseil procède à une évaluation de la situation en Iraq et dirige les actions de l'ONU dans ce pays.

Le Mexique a ressenti la nouvelle de l'attaque de mardi dernier contre le siège de l'ONU en Iraq comme une agression contre son pays et contre tous les membres de l'ONU. Le Président et le Ministre des relations extérieures du Mexique ont déjà transmis, au nom de tous les Mexicains, leurs condoléances au Secrétaire général, à tout le personnel de l'ONU et aux autorités des pays dont les ressortissants ont été victimes de cet acte de terrorisme perfide et abominable. Le terrorisme n'est qu'une expression insane de la haine. C'est la déshumanisation en tant qu'objectif et que méthode. Nous ne pouvons ni laisser le terrorisme nous terrifier, ni abandonner notre lutte. Le Mexique estime que le Conseil de sécurité et ses membres doivent prendre très au sérieux la protection du personnel humanitaire de l'ONU, des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales, en particulier dans les situations de conflits. Une attaque délibérée contre le personnel humanitaire, comme celle qui s'est produite en Iraq, est un crime de guerre, un crime contre l'humanité qui doit être jugé comme tel, et la communauté internationale doit conjuguer ses efforts pour faire en sorte que les responsables de cet acte soient jugés en conséquence. Le Conseil de sécurité doit également envoyer des

messages très clairs et prendre des mesures concrètes et effectives pour élargir la protection accordée au personnel humanitaire et renforcer les instruments de protection. À cet égard, mon pays devra rester vigilant et redoubler d'efforts pour que le Conseil prenne effectivement des mesures allant dans ce sens.

Le Mexique déplore la disparition de Sergio Vieira de Mello. Deux mois seulement après son arrivée en Iraq, son énergie et ses convictions, son talent, sa sensibilité et ses compétences de fonctionnaire international ont laissé une empreinte indélébile. Son exemple et son enthousiasme restent vivants parmi tout le personnel de l'ONU qui reste en Iraq et inspirent notre organisation. Pour s'acquitter du mandat confié par le Conseil, Sergio Vieira de Mello s'est immédiatement mis au travail en faveur du peuple iraquien qui tentait de recouvrer sa souveraineté et de mettre fin à l'occupation militaire, en mettant en place de véritables organes représentatifs susceptibles de donner naissance à un gouvernement capable d'exercer effectivement la souveraineté de l'Iraq. M. de Mello a assumé le rôle d'interlocuteur avec détermination et avec courage. Il a parcouru tout le pays, il n'est pas resté enfermé dans son bureau mais s'est entretenu avec tous les groupes et avec tous les secteurs de la société, ce qui lui a permis de se faire une idée très claire de ce que voulait le peuple iraquien. Peu avant de mourir, il a déclaré à un journal de son pays, le Brésil, que « les forces de la coalition doivent faire davantage confiance au peuple iraquien et signaler que l'occupation est temporaire en annonçant un calendrier de retrait ». Ceci, ajoutait M. Vieira de Mello, réduira les tensions dans la population et mettra probablement fin aux attaques contre les soldats étrangers.

Après avoir écouté ce matin les exposés présentés au Conseil de sécurité par les États-Unis et le Royaume-Uni, nous formulons l'espoir que l'appel de M. Vieira de Mello et du Secrétaire général sera entendu et qu'un calendrier de retrait de l'occupation militaire et de création, en parallèle, d'une autorité politique légitime et représentative, reconnaissant le droit des Iraquiens de décider de leur avenir sera rapidement établi. Sans des perspectives claires dans ce domaine, la reconstruction de l'Iraq s'avérera extrêmement difficile.

L'Organisation des Nations Unies a essuyé l'attaque du terrorisme en Iraq. Tous, nous avons été touchés. Mais ceux qui ressentent le plus les effets de cette agression, les victimes les plus directes, sont les

Iraquiens eux-mêmes, le peuple de ce pays. L'ONU n'est pas partie au conflit. L'ONU est en Iraq aux côtés du peuple iraquien. Elle constitue assurément le cadre dans lequel une solution doit être trouvée. Seule, l'ONU est titulaire d'un mandat légitime de par sa Charte et détient l'autorité légale et politique et la légitimité internationale lui permettant de relever les plus grands défis à la paix et à la sécurité internationales. Dès lors, l'ONU doit non seulement poursuivre ses tâches en Iraq mais aussi les étendre et fournir un appui plus vigoureux au peuple iraquien.

Il incombe également à l'ONU d'appuyer, d'organiser et de canaliser les efforts déployés au plan international en faveur de l'Iraq. Dans les circonstances actuelles et conformément à la résolution 1483 (2003) et au droit international, l'Autorité émanant des forces occupantes est responsable de la sécurité sur le territoire iraquien. De façon indépendante, l'ONU, à travers la mission créée par le Conseil, mène une action humanitaire d'assistance à la reconstruction économique, sociale et politique du pays.

Le coup porté à l'ONU par cette attaque terroriste nous oblige à réaffirmer la présence de l'ONU en Iraq et à l'élargir. Et peut-être faut-il aussi reformuler les limites dans lesquelles s'inscrit notre présence. À cet égard, l'ONU doit demeurer activement saisi de la situation en Iraq.

Mon pays devra examiner les informations communiquées par l'Ambassadeur Negroponte et l'Ambassadeur Jones Parry, conformément à la résolution 1483 (2003). À cet égard, nous participerons aux délibérations du Conseil sur l'avenir de l'ONU en Iraq. Mon pays considère que la situation en Iraq est critique et a des conséquences potentielles extrêmement graves pour les pays voisins et pour la sécurité internationale.

Nous partageons l'avis exprimé autour de cette table selon lequel l'Iraq a besoin de l'appui, de la présence et des efforts renouvelés de la communauté internationale. Ils sont indispensables pour rétablir la paix et la sécurité, pour restaurer l'État de droit et pour recouvrer la souveraineté. C'est au Conseil qu'il incombe de décider de la meilleure façon d'organiser, de diriger et de canaliser ces efforts. De là dépendent la présence humanitaire et l'acheminement des ressources nécessaires à la reconstruction.

Le Mexique estime que l'ONU doit être l'axe autour duquel s'articulent l'activité et l'action internationales en Iraq. C'est là notre conviction.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait d'emblée remercier les Représentants permanents du Royaume-Uni et des États-Unis de leurs exposés sur la situation en Iraq, comme prévu par la résolution 1483 (2003). Le bilan présenté au Conseil concernant le travail accompli est remarquable, essentiellement au vu des tâches immenses restant à accomplir.

Cet exposé public fait au Conseil de sécurité par les représentants de la coalition survient à un moment de profonde tristesse et de deuil pour l'ensemble de la famille des Nations Unies et de la communauté internationale. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des victimes et à l'Organisation des Nations Unies. La disparition de Sergio Vieira de Mello est une grande perte non seulement pour ses proches et pour l'ONU mais aussi pour les personnes innombrables auxquelles il a consacré le meilleur de lui-même et ce, pour améliorer leur sort.

L'ONU traverse les heures les plus sombres de son histoire, et le lendemain d'une tragédie est toujours l'occasion de procéder à une réflexion et à une réévaluation et d'adopter de nouvelles lignes de conduite. De nombreuses questions se posent à la suite des événements du 19 août et j'en mentionnerai quelques-unes.

Quelle est la raison de l'attaque perpétrée contre l'ONU, dont la présence en Iraq est strictement pacifique? Qu'est-ce qui a mal tourné sur le plan de la sécurité de l'ONU à Bagdad? Quelles mesures sont-elles nécessaires pour prévenir que des faits similaires ne se reproduisent? Quels sont les auteurs de cette attaque ignoble? Que peut-on faire pour désamorcer la résistance iraquienne et le recours aux actes terroristes? Les terroristes internationaux ont-ils infiltré l'Iraq et lancent-ils des opérations dans le pays? Quelles mesures faut-il prendre pour conquérir le cœur et l'esprit des Iraquiens? Quelle ligne de conduite l'ONU et la coalition qui exercent le pouvoir devraient-elles adopter à la suite des événements tragiques survenus à Bagdad?

Voici quelques-unes des questions auxquelles le Conseil de sécurité et les puissances de la coalition doivent répondre dans les jours et les semaines à venir

pour faire avancer, fort d'une confiance renouvelée, le processus de pacification et de reconstruction nationale de l'Iraq, ayant à l'esprit un argument fondamental : les puissances de la coalition n'ont pas d'autre choix que de poursuivre leur tâche, indépendamment du prix qu'elles auront à payer et des difficultés qu'elles rencontreront sur cette voie difficile, cahoteuse et glissante.

Il est impérieux que le jour où les puissances de la coalition décideront de quitter le pays, l'Iraq soit doté d'un gouvernement internationalement reconnu, d'institutions d'État et d'un processus de relèvement économique, et, avant toute chose, il faut que le pays soit en paix.

À l'ONU également, il ne reste que des options très limitées. En réaffirmant sa détermination à aider le peuple iraquien à instaurer la paix et la justice dans son pays et à décider de son propre avenir politique et en déclarant que l'ONU poursuivra ses activités en Iraq et ne se laissera pas intimider par ces attaques, le Conseil de sécurité a pris une position claire en s'engageant à continuer d'apporter son assistance à la population iraquienne.

À notre sens, il est absolument impérieux à ce stade que l'Autorité, l'ONU et le Conseil de gouvernement resserrent les rangs à cette heure critique, intensifient la lutte contre le terrorisme et conçoivent les stratégies appropriées – politique, économique, de sécurité et psychologique – pour y faire échec.

Le Conseil de sécurité a déjà commencé, et poursuivra dans les jours et les semaines à venir, un débat approfondi sur les questions remises à l'ordre du jour par l'attaque terroriste perpétrée contre l'ONU à Bagdad. Nous nous attendons à ce que le Conseil trouve la manière la plus appropriée de garantir la sécurité de la mission et du personnel des Nations Unies en Iraq. Nous comptons également qu'il trouvera les moyens de renforcer les relations entre l'ONU et le peuple iraquien et d'aider, au mieux, le peuple iraquien à reconstruire son pays, à recouvrer sa souveraineté et à surmonter la période très difficile qu'il traverse actuellement.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République arabe syrienne.

L'ONU et le Conseil de sécurité sont en deuil au lendemain de l'attaque odieuse perpétrée contre les Nations Unies à Bagdad, un attentat qui a fait de nombreuses victimes, dont le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello.

Le Gouvernement syrien a immédiatement dénoncé cet acte méprisable, et il a souligné la nécessité pour l'ONU de continuer à renforcer son rôle en Iraq. En outre, le Président Bashar Al-Assad a exprimé ses condoléances au Président brésilien, dénonçant et déplorant cet acte criminel odieux. M. Farouk Al-Shara', Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Syrie, a, quant à lui, transmis un message au Secrétaire général dans lequel il fait part de sa stupeur et de son effroi devant cet acte d'agression criminel perpétré contre le siège de l'ONU à Bagdad. Il y exprime également ses sincères condoléances pour la perte de M. Sergio Vieira de Mello.

Les autorités syriennes ont une expérience personnelle de son dévouement en faveur du rôle central que l'ONU doit jouer pour aider l'Iraq à recouvrer son indépendance et sa liberté. La Syrie appuie les convictions et la vision que Sergio Vieira de Mello a défendues si loyalement, insistant sur l'importance de mettre fin à l'occupation de l'Iraq et sur la nécessité pour ce pays de recouvrer sa liberté, sa souveraineté, son indépendance politique et le contrôle de ses ressources naturelles. Sergio Vieira de Mello a appelé le Secrétaire général à mettre en oeuvre cette vision et à la traduire dans les faits, car elle représentait, selon lui, le moyen de sortir l'Iraq de l'impasse actuelle.

Les souffrances du peuple iraquien préoccupent tous les peuples du monde. La République arabe syrienne, par l'intermédiaire de diverses institutions, a déployé tous les efforts possibles pour alléger les souffrances des Iraquiens en offrant une assistance médicale, alimentaire et matérielle, venant ainsi compléter les efforts similaires fournis par les États arabes et autres États et par l'ONU et ses divers programmes en vue de fournir au peuple iraquien l'aide dont il a cruellement besoin.

Les ministres des affaires étrangères arabes, membres du Comité de suivi et d'action du Conseil de la Ligue des États arabes, ont tenu une importante réunion au Caire, le 5 août dernier, au cours de laquelle ils ont débattu de la situation dans le monde arabe, sous tous ses aspects. Les ministres arabes ont réaffirmé la nécessité pour l'Iraq de recouvrer la souveraineté, sur son territoire et sur ses ressources, ainsi que la nécessité de mettre fin à l'occupation et de former rapidement un gouvernement national, suivant un calendrier très clairement défini. Les ministres arabes ont insisté sur la nécessité pour l'Organisation des Nations Unies de jouer un rôle crucial dans le processus politique en Iraq et de coopérer à cette fin avec la Ligue des États arabes, ainsi qu'avec d'autres acteurs régionaux et nationaux, et ce, sous les auspices du Conseil de sécurité.

Lors de cette rencontre, les ministres sont également convenus de créer un comité – devant comprendre la Syrie, l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, la Jordanie, le Qatar, la Tunisie et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes – chargé de suivre l'évolution de la situation en Iraq et de nouer les contacts internationaux nécessaires à cet égard.

Pour terminer, nous voudrions rappeler que l'Iraq, tout au long de son histoire glorieuse, a surmonté de nombreux défis et est toujours sorti vainqueur. Les Iraquiens ont contribué à édifier une civilisation arabe dont nous nous enorgueillons tous. Nous sommes persuadés que l'Iraq viendra à bout des difficultés actuelles et qu'au bout du compte, il triomphera, malgré les destructions et les deuils, et grâce à l'unité de son peuple et au soutien de ses frères arabes, de la communauté internationale et de l'ONU.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 50.